

## Normes

Les normes européennes ont particulièrement visé la protection des salariés au travail. Elles ont introduit la notion d'Équipements de Protection Individualisés (EPI) aujourd'hui largement déployée. Ces équipements sont distingués en fonction de la protection qu'ils offrent aux personnes qui les portent :

- les équipements de catégorie 1 protègent contre les risques mineurs, et ne nécessitent qu'une auto-certification (gants ordinaires de travail par exemple)
- les équipements de catégorie 2 protègent contre les risques importants. Ils nécessitent une certification CE, obtenue au terme de processus d'homologation en laboratoire.
- les équipements de catégorie 3 protègent des risques mortels.

Les normes précisent bien entendu les risques contre lesquels les EPI protègent.

Le législateur a réservé une part importante à l'exposition à la chaleur ou aux flammes.

Quatre normes traitent de ce risque :

- Les normes EN 531 et EN 533 définissent les tissus et vêtements à réserver aux personnels en contact avec chaleur et flamme,
- La norme EN 470 prévient expressément le risque encouru pendant les opérations de soudage.

Sdez a choisi les meilleurs matériaux pour répondre à ces normes, comme le PROBAN®, le Nomex®, le Pyrovicell®, le Modacrylique et bien d'autres à choisir selon les cas.



La norme EN 469 définit les tests auxquels doivent résister les EPI de pompiers, classés en catégorie 3.

Les milieux professionnels où sont utilisés des produits chimiques liquides (acide, base, hydrocarbure, alcool) doivent offrir à leurs collaborateurs des vêtements protégeant des aspersion, auxquelles le corps humain est particulièrement vulnérable. La norme EN 13034 expose les caractéristiques minimales auxquelles doivent répondre de tels vêtements.

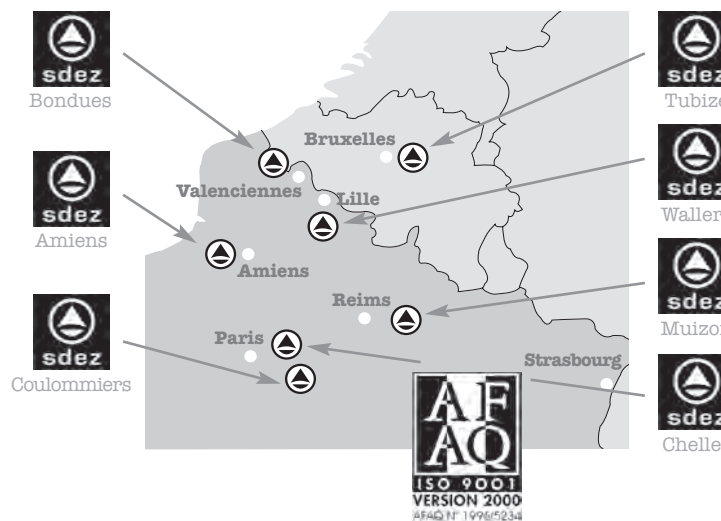
Sdez développe toute une collection assurant la meilleure protection face à ces agressions : empiècements spécifiques, imprégnation des textiles, fibres adaptées comme le TECACID®.



Les secteurs de haute technologie requièrent souvent des articles dont le tissu et la confection limitent l'émission particulière des personnels qui en sont vêtus, tout en ne re-larguant pas eux-mêmes de particules. Dans le même temps, il faut veiller à ce que ces vêtements ne provoquent pas de décharges d'électricité statique. La norme EN 1149 fixe les exigences en la matière. Pour y répondre, Sdez propose des vêtements, généralement confectionnés à partir de tissus microfibrés, tramés par exemple de fils chargés d'assurer la dissipation de la charge électrostatique.



D'autres normes existent, qui protègent de risques spécifiques : contre le froid : EN 342, contre les intempéries : EN 343, etc... auxquelles Sdez apporte toujours une réponse équilibrée.



## Sdez

### Location entretien d'articles textiles & d'équipements sanitaires

**Sdez**  
ZA Ravennes les francs - F 59910 Bondoues  
Tel 03 20 28 02 02 - Fax 03 20 28 02 00

**Sdez**  
ZI Nord - Rue de Santerne - F 80000 Amiens  
Tel 03 22 54 03 22 - Fax 03 22 54 81 88

**Sdez**  
27 Rue de la Grande Goulée - F 59135 Wallers  
Tel 03 27 24 24 05 - Fax 03 27 35 58 28

**Sdez**  
ZI Impasse des Coteaux - 51140 Muizon  
Tel 03 26 02 98 12 - Fax 03 26 02 94 64

[www.sdez.fr](http://www.sdez.fr) [www.sdez.be](http://www.sdez.be)



## Industrie



La protection



**sdez**  
Pur depuis 1816

## Le système SDEZ

Le contexte évolutif dans lequel s'inscrivent les entreprises industrielles les amène à des solutions privilégiant le déploiement de leur expertise métier, car c'est bien en concentrant leurs équipes sur leur savoir faire spécifique, qu'elles créeront de la valeur.

Pour engager cette démarche d'amélioration de leurs performances économiques, elles doivent pouvoir compter sur des partenaires fiables à qui déléguer une partie de leurs contraintes logistiques et fonctionnelles.

Ce qui est vrai en général, l'est plus encore quand la sécurité des personnes travaillant dans l'entreprise est mise en jeu.

La directive 89/656/CEE harmonise les textes nationaux et expose que les équipements de protection individuels « doivent être fournis gratuitement par l'employeur qui assure leur bon fonctionnement et leur état hygiénique satisfaisant par les entretiens, réparations et remplacements nécessaires ».

C'est pour répondre favorablement à cette exigence que **Sdez** a conçu un système de location entretien textile particulièrement adapté à l'industrie.

## Gammes



Pour réduire les risques inhérents à votre activité, **Sdez** a construit une gamme de vêtements qui vous donnera l'assurance que chacune des normes vous concernant est respectée. Ainsi serez vous destinataire d'une notice d'information avec chaque équipement de protection individuel (EPI) tandis que nous en aurons préalablement vérifié la déclaration de conformité CE.

L'employeur doit choisir « une tenue appropriée par rapport aux risques à prévenir, sans induire elle-même un risque accru » selon la réglementation. Nous avons donc conçu les coupes de nos vêtements pour que les personnels de vos établissements disposent d'une vraie liberté de mouvement, en sus d'être protégés.

Nous vous fournissons également vos équipements sanitaires associés (distributeur de savons et d'essuie-mains textile, diffuseurs de parfum, dérouleurs de papier hygiénique, tapis anti-salissures...)



## Le process SDEZ

Vous fournir des équipements de Protection adaptés est important. Mais il est nécessaire de veiller à ce qu'avec le temps, ils conservent leur capacité de protection intacte. En effet, après un certain nombre de lavages, leur efficacité peut être réduite.

Par exemple, c'est de l'intensité de la réflexion des microbilles au fil des lavages que dépend la détectabilité d'un vêtement haute visibilité.

**Sdez** met ainsi au point des traitements adaptés à chaque tissu, en collaboration étroite avec ses partenaires : confectionneurs, fabricants de lessive.....

De plus, chaque vêtement délivré par **Sdez** est suivi tout au long de sa durée d'utilisation, par code barre ou puce.

Les réparations, quand elles sont nécessaires, sont soigneusement faites : fil, patch ou tissus sont choisis dans des matériaux compatibles avec le classement de l'EPI.

Pour les secteurs de haute technologie (pharmacie, électronique, etc...) et l'agro-alimentaire,

**Sdez** propose un traitement en salle blanche : les vêtements y sont alors départicularisés. Ce traitement peut être complété par une stérilisation quand une propreté bactériologique parfaite est requise : les articles livrés par **Sdez** sont certifiés CE conformément à la norme sur les dispositifs médicaux 93/42/CEE. Le traitement en salle blanche est audité annuellement par le LNE/G-Med (Afnor).



nécessaires. Que votre effectif évolue, et nous vous accompagnons en adaptant nos prestations. Que votre risque change, et nous participons à la re-définition des articles les mieux adaptés.

Et pour être disponible en permanence, **Sdez** met à votre disposition un extranet sécurisé (service on line), à partir duquel vous pourrez commander l'essentiel des paramètres de votre prestation.

## Le service client

Notre structure familiale comme notre proximité vous garantissent une réactivité optimale et la prise en considération de toutes vos demandes et remarques.

Un interlocuteur privilégié vous est dédié. Car vous fournir un service, c'est aussi en garantir le suivi.

Qu'une norme vienne à changer, ou qu'elle soit modifiée, nous vous en informons, et vous proposons éventuellement les modifications



## La logistique



Nous assurons la distribution des vêtements mis à votre disposition jusque sur leur lieu d'utilisation. Quand les effectifs le justifient, nous vous proposons le S'mat<sup>®</sup> : un système avancé de distribution de vêtements qui permet la délivrance 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7 des vêtements de travail de l'ensemble des personnels. Mieux encore : ce système permet aussi le retour automatique du vêtement après usage. Il assure le parfait enregistrement des opérations de chaque utilisateur, et gère son crédit personnel : nul n'aura en sa possession plus de vêtements que ce à quoi il a été individuellement autorisé.

Le porteur est identifié au moyen d'une carte magnétique, qui permet au robot trieur de lui attribuer le vêtement adéquat. Avec un encombrement réduit au maximum, le distributeur automatique de vêtement est la solution idéale pour centraliser la gestion des vêtements.

Là où l'installation S'mat<sup>®</sup> est inadéquate, **Sdez** met à disposition une gamme d'armoires permettant de réserver à chaque agent un casier individuel fermant à clef. Celui-ci sera complété à chaque livraison des vêtements propres lui revenant.

## Nos engagements

Nos points communs : la sécurité et la propreté des personnes. Indispensables pour assurer la protection et la netteté de votre personnel, elle sont notre savoir-faire depuis près de 200 ans.

Plus que des valeurs ajoutées, elles sont pour vous la garantie de la sérénité et de l'efficacité de vos équipes. La propreté hygiénique est garantie sur le linge et les environnements de travail par l'application stricte du plan d'hygiène **Sdez**. Les contrôles sont quotidiens. Premier loueur de linge certifié ISO 9000 depuis 1996, **Sdez** s'engage à un service de haute qualité.